

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Glossaire :

CA : comptes administratifs, c'est le résultat des dépenses et recettes réelles de l'année écoulée.

BP : budget primitif (prévisionnel) c'est l'état des dépenses et recettes prévues et autorisées en début d'année lors du vote du budget.

DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

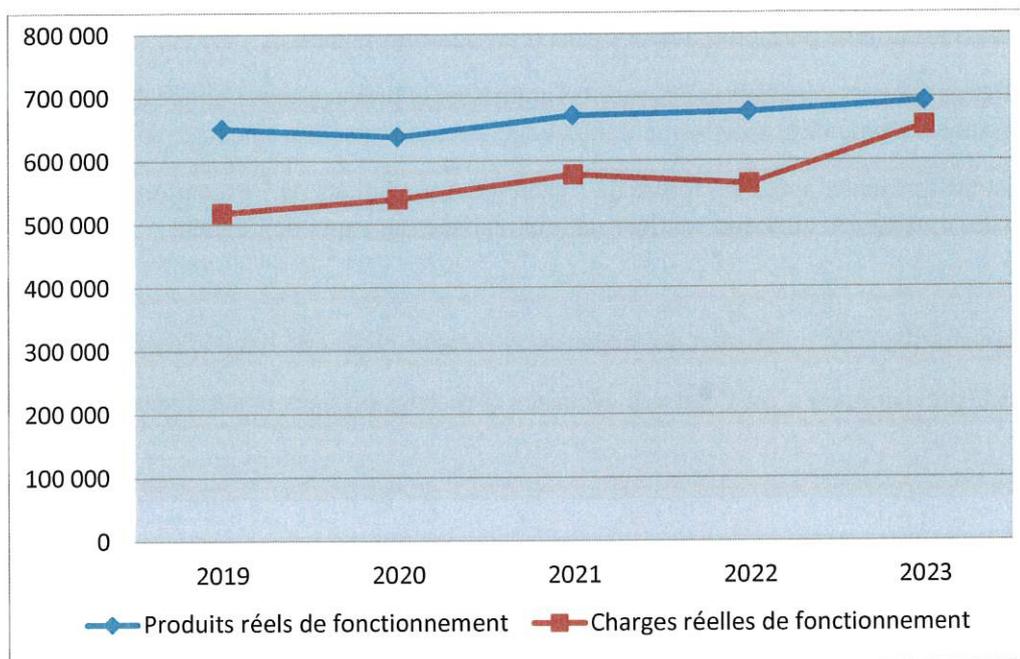
1/ Les ratios :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Moyenne des ratios par strate 2022
population INSEE	775	778	785	787	783	
1- Dépenses réelles de fonctionnement/pop	647,00	675,00	709,00	696,00	836,64	707,00
2- Recettes réelles de fonctionnement/pop	808,00	791,00	826,00	836,00	890,67	871,00
3- Produits des impositions directes/pop	103,00	105,00	117,00	126,00	165,24	335,00
4- Dépenses d'équipement brut/pop	1 074,00	664,00	219,00	1 076,00	441,46	330,00
5- Encours de la dette/pop	551,00	501,00	458,00	417,00	545,62	587,00
6- Dotation Globale Fonctionnement/pop	177,00	174,00	172,00	181,00	195,70	150,00

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Moyenne du ratio par strate 2022
Dépenses personnel/Dépenses réelles fonct	40,48%	40,53%	39,21%	41,58%	32,67%	45,13%

Quelques commentaires sur ces ratios :

- Dépenses d'équipement brut / population :
Ainsi, ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants et peut varier d'une année sur l'autre en raison du poids de certains investissements ponctuels. Il mesure l'effort d'équipement par habitant.
- DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :
Ce ratio indique la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité.
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :
Ce coefficient de rigidité mesure la charge de personnel de la collectivité (part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité).

2/ La Courbe effet ciseaux : Année 2019 à 2023 :

La courbe « effet ciseaux » permet d'expliquer les variations du résultat par l'évolution des produits et charges de fonctionnement. Le point de croisement des courbes des produits et des charges est appelé point mort. Dans le cas où les dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes, les courbes se croiseront et il s'en suivra un résultat déficitaire.

3/ Endettement :

L'encours de la dette représente le montant du capital restant à rembourser aux banques.

Etat de la dette au 31 décembre 2023					
Année réalisation	Référence	Prêteur	Capital restant dû	Durée	Date Fin
2011	Travaux salle des fêtes	DEXIA	145 749,11	22	01/08/2033
2011	Travaux école maternelle et toiture	DEXIA	4 179,73	13	01/02/2024
2009	Travaux lotissement et achat divers	CREDIT AGRICOLE	41 015,21	20	01/02/2029
2011	Voirie et electricité église	CREDIT AGRICOLE	37 275,39	20	01/05/2031
2011	Travaux divers	CREDIT AGRICOLE	49 678,20	24	09/12/2035
2023	Travaux Place champ de Foire	CREDIT AGRICOLE	149 324,64	30	25/08/2053
TOTAL			427 222,28		

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette est de **427 222.28 €**.

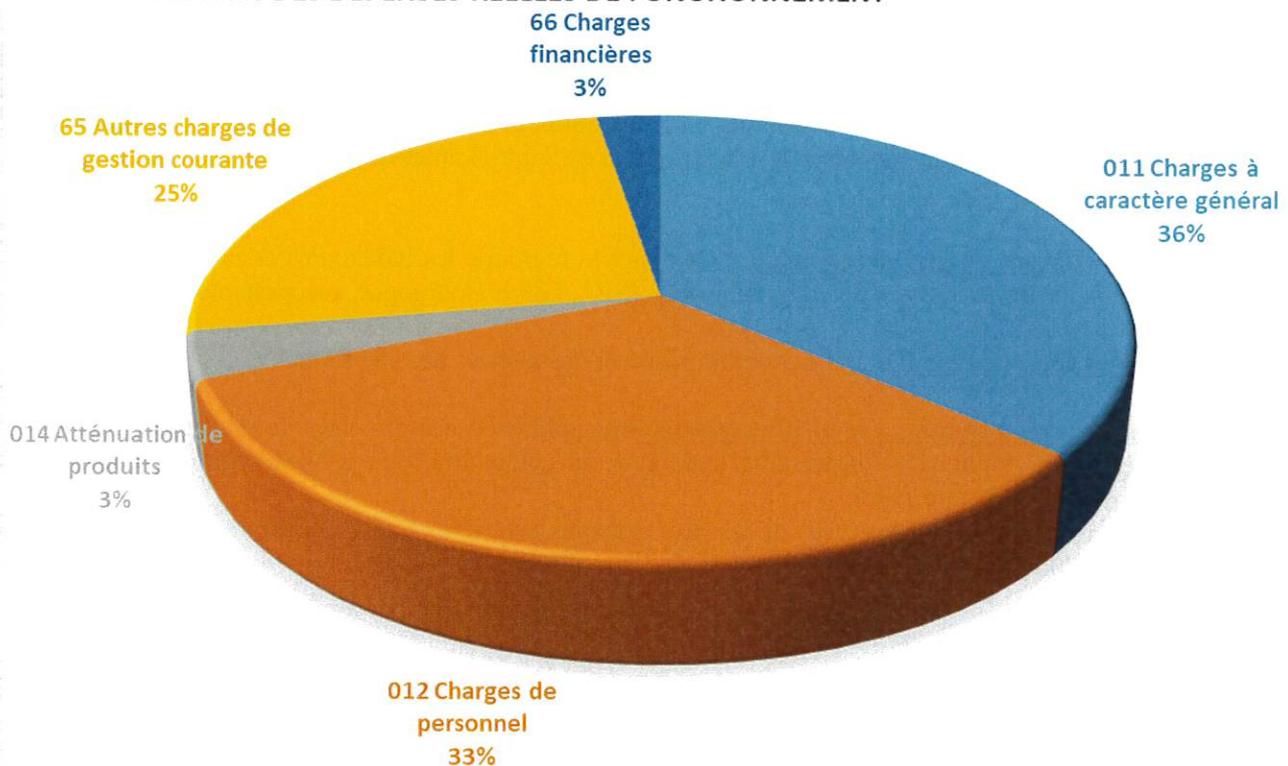
Résultats de 2023	
Dépenses de fonctionnement	661 535.75 €
Recettes de fonctionnement	701 930.52 €
Résultat de la section de fonctionnement	Excédent de 40 394.77 €
Dépenses d'investissement	870 509.84 €
Recettes d'investissement	1 202 142.77 €
Résultat de la section d'investissement	Excédent de 331 632.93 €

1/ Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	240 850,00 €	237 486,50 €
012	Charges de personnel	234 950,00 €	213 990,20 €
014	Atténuation de produits	22 612,00 €	22 512,00 €
65	Autres charges de gestion courante	164 188,00 €	164 103,25 €
66	Charges financières	20 500,00 €	16 994,10 €
67	Charges exceptionnelles	122,20 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	800,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles		684 022,20	655 086,05
023	Virement à la section d'investissement	187,80 €	0,00 €
042	Opération d'ordre entre section	6 449,70 €	6 449,70 €
Total des opérations d'ordre		6 637,50 €	6 449,70 €
Total des dépenses de l'exercice		690 659,70 €	661 535,75 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 011 - Charges à caractère général : Les charges à caractère général en fonctionner les services municipaux : électricité, gaz, eau, téléphone, chauffage, scolaires, fournitures administratives, frais d'affranchissement, contrats de maintenance et travaux pour l'entretien des bâtiments, de la voirie... Elle pèse 36% des dépenses réelles de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

Chapitre 012 - Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Etat du personnel :

Emploi	Catégorie	Emplois		Effectif pourvu sur emploi	
		Temps Complet	Temps non complet	Agents titulaires	Agents non titulaires
Filière Administrative					
Adjoint Administratif Territorial	C	2		1	1
Filière Technique					
Adjoint Technique Territorial	C	1	4	3	2
Filière Animation					
Adjoint Territorial d'animation	C		3		3
Apprenti		1			
Contrat PEC			1		

En 2023, la masse salariale estimée à 234 950 € a été réalisée à hauteur de 213 990,20 € et regroupe toutes les données qui se rapportent au personnel : les rémunérations, les charges salariales et patronales, les assurances du personnel. Il pèse 33% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les actions mises en place par l'Etat pour améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires impactent directement la masse salariale :

- Revalorisation du point d'indice : le point d'indice a été revalorisé de + 3.50% à compter du 1^{er} juillet 2022 et + 1.50 % au 1^{er} juillet 2023.
- Augmentation de l'indice minimum : afin d'éviter que certains agents de la fonction publique ne soient rémunérés sous le seuil du SMIC, l'indice minimum de traitement des agents a été relevé.

Chapitre 014 : Atténuation de produits : Ce chapitre comprend le reversement du fonds national de garantie individuelle des ressources. Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression. La commune de Saint-Bonnet-de-Joux a été prélevé de 22 512 € en 2023.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre regroupe les indemnités et cotisations des élus, les subventions versées aux associations, aux diverses adhésions (SPA, GIP E Bourgogne, raccordement SYDESL...).

Chapitre 66 – Charges financières : Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 68 : Dotations aux provisions semi-budgétaires. En application des principes de prudence et de sincérité, toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré.

Compte-tenu de l'état financier listant les titres de recettes impayés antérieurs au 31 décembre 2021, la commune a réalisé une provision de 800 €.

Recettes de fonctionnement :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

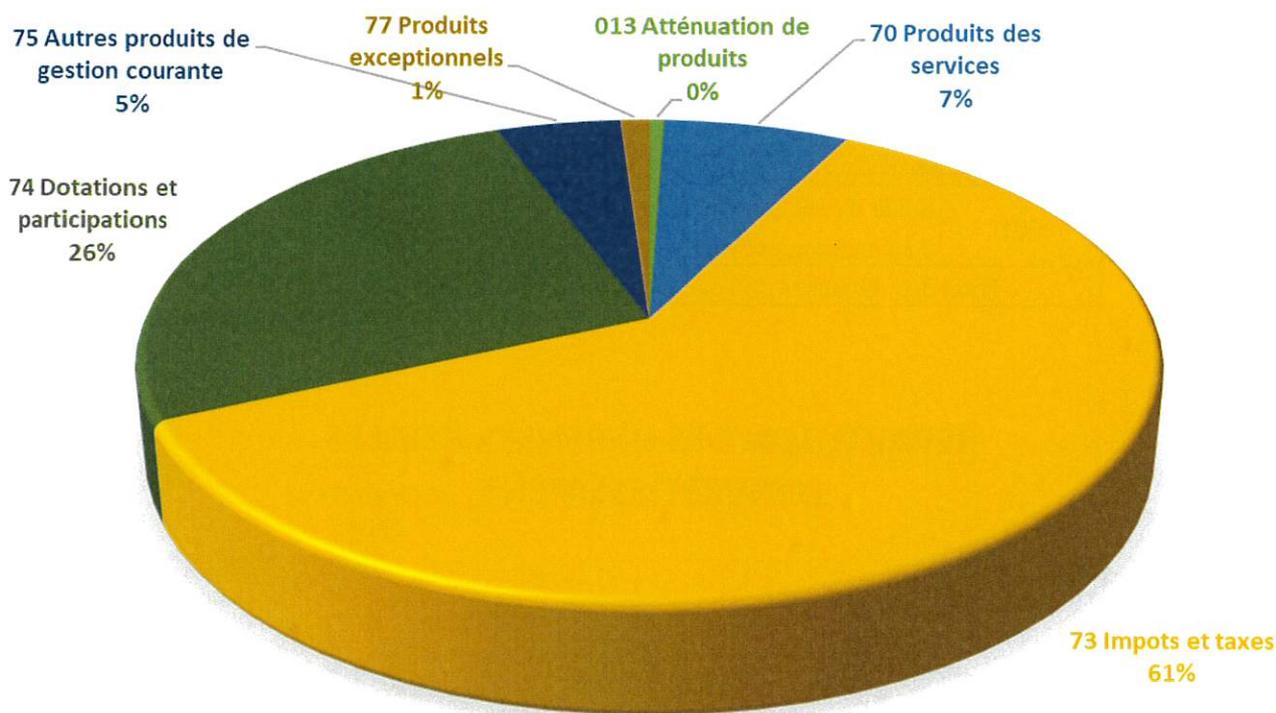
Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le **CA 2023**

ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
013	Atténuation de charges	-	-
70	Produits des services	41 849,00 €	48 877,90 €
73	Impôts et taxes	409 843,00 €	422 809,32 €
74	Dotations et participations	205 508,00 €	182 668,73 €
75	Autres produits de gestion courante	28 010,00 €	32 085,41 €
77	Produits exceptionnels	116,00 €	7 366,63 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	800,00 €	- €
Total des recettes réelles		686 126,00 €	697 396,82 €
042	Différences sur réalisations	4 533,70 €	4 533,70 €
Total des opération d'ordre		4 533,70 €	4 533,70 €
Total des recettes de l'exercice		690 659,70 €	701 930,52 €

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 70 – Produits des services : Les produits des services regroupent l'ensemble des montants payés par les usagers pour l'accès aux services publics municipaux (*concession de cimetière, droit de stationnement, droit de pêche, garderie, cantine, indemnités agence postale, bibliothèque, ...*). Il représente 7 % des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 73 – Impôts et taxes : Ce chapitre regroupe l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes « Le Grand Charolais » suite au passage en fiscalité professionnelle unique, le FPIC, la DMTO et les impôts des ménages (*taxe foncière bâti et non bâti, taxe habitation sur les résidences secondaires*). Les impôts et taxes représentent 61 % des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 74 – Dotations et participations : Ce chapitre regroupe les recettes (dotation solidarité rurale, dotation aux élus locaux), FCTVA, les autres dotations (scolarité des enfants domiciliés sur la Commune de Suin).

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

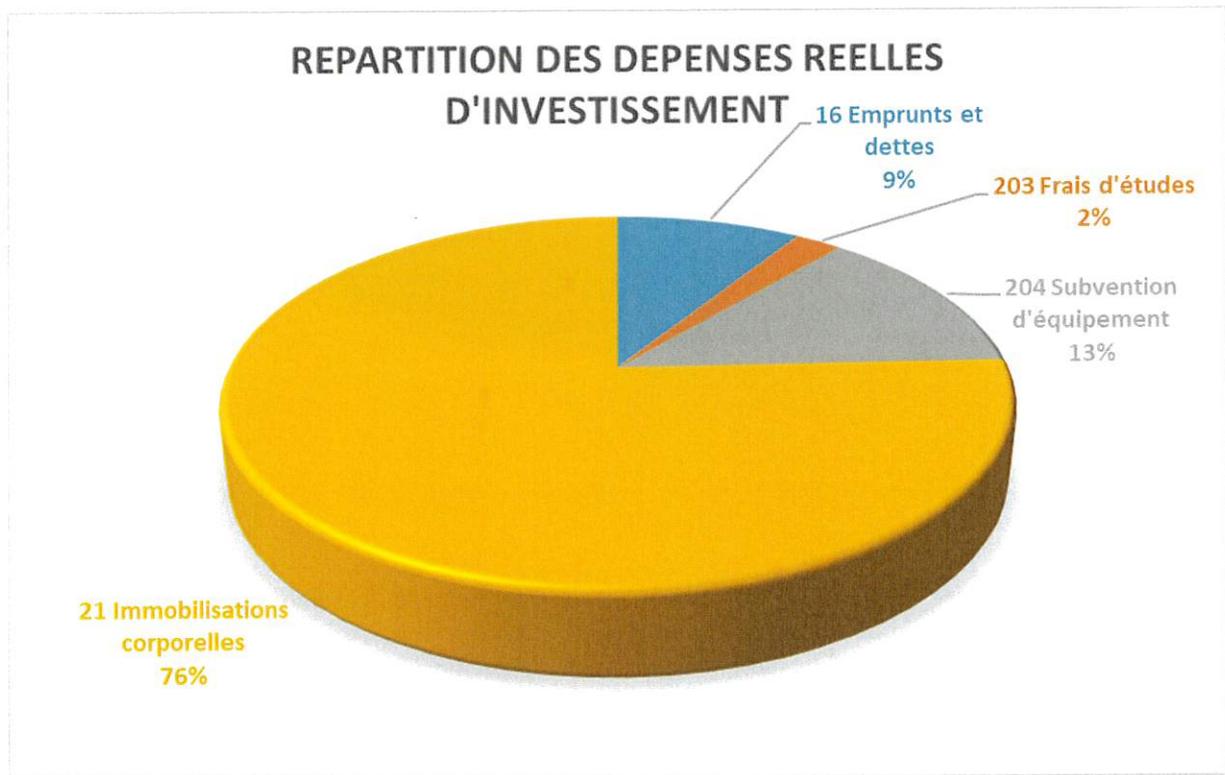
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : sont inscrits à ce chapitre les revenus liés aux diverses locations (logement de l'ancienne gare, permanence parlementaire, la poste, salle des fêtes...).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : Ce chapitre comprend notamment les encaissements de dons ; les remboursements perçus par les compagnies d'assurance lors de sinistre, la remise de fin d'année du Cèdre.

2/ Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunt et dettes	41 000,00 €	34 216,18 €
13	Remboursement DETR	636,00 €	0,00 €
203	Frais d'études	10 000,00 €	8 685,00 €
204	Subvention d'équipement	50 000,00 €	50 000,00 €
205	Concessions et droits similaires	3 200,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	307 010,50 €	286 977,11 €
Total des dépenses réelles d'investissement		411 846,50 €	379 878,29 €
040	Opération d'ordre de transfert	4 533,70 €	4 533,70 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 533,70 €	4 533,70 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	486 097,85 €	486 097,85 €
Total des dépenses de l'exercice		902 478,05 €	870 509,84 €



Chapitre 16 – Emprunts et dettes : il s'agit du remboursement du capital des emprunts.

Chapitre 203 – Frais d'études : il concerne les honoraires Atis pour le projet habitat inclusif.

Chapitre 204 - Subvention d'équipement : subvention versée au budget abattoir

Chapitre 21 – Immobilisation corporelle : ce chapitre regroupe les dépenses d'investissement : travaux de la place (Colas, Chapey), sanitaires, achat de copieurs, équipement vidéoprojecteur.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

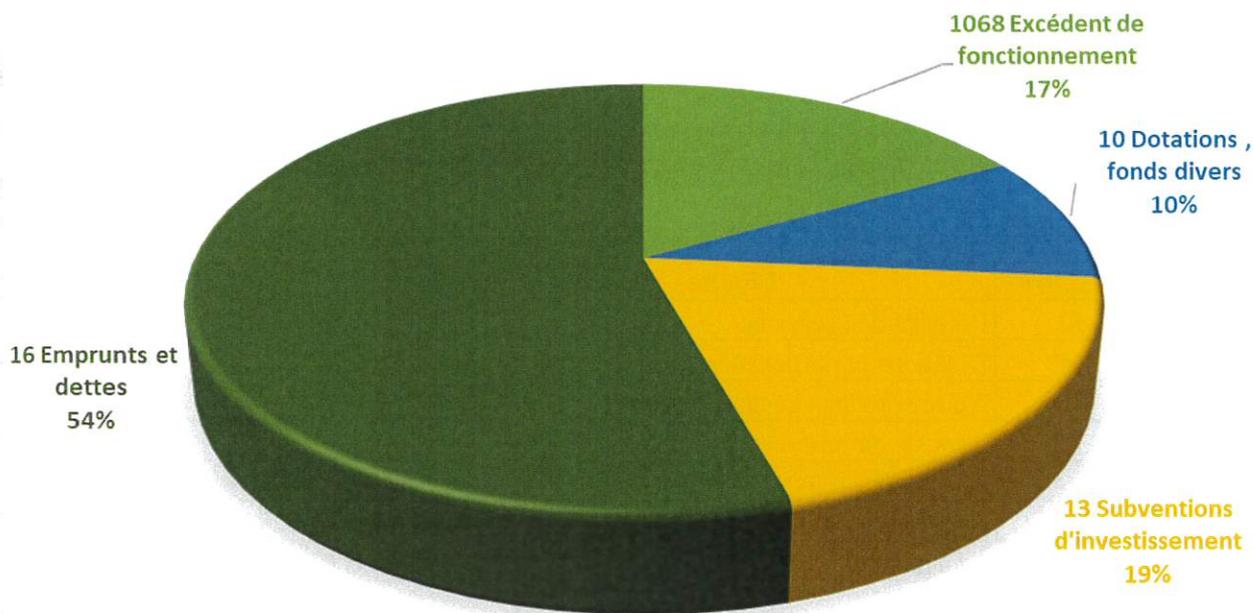
Publié le

ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
1068	Excédent de fonctionnement	201 631,15 €	201 631,51 €
10	Dotations, fonds divers	133 872,00 €	115 045,24 €
13	Subventions d'investissement	408 111,20 €	229 016,32 €
16	Emprunts et dettes assimilées	151 342,20 €	650 000,00 €
165	Dépôt et cautionnement	1 000,00 €	0,00 €
21	Produits de cessions	-116,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		895 840,55 €	1 195 693,07 €
021	Virement de la section de fonctionnement	187,80 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert	6 449,70 €	6 449,70 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 637,50 €	6 449,70 €
Total des recettes de l'exercice		902 478,05 €	1 202 142,77 €

REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



Chapitre 10 – Dotations, fonds divers : vient sur ce chapitre, le remboursement de la TVA à hauteur de 115 045.24 € suite aux travaux réalisés sur l'exercice 2022.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement : encaissement de diverses subventions : solde travaux mairie, subvention aménagement centre bourg, subvention logement de l'ancienne gare

Chapitre 16 - Emprunts: réalisation de deux prêts – 1 prêt relais de 500 000 € dans l'attente de subvention et un prêt de 150 000 €

Résultats de 2023	
Dépenses de fonctionnement	9 812.38 €
Recettes de fonctionnement	49 650.29 €
Résultat de la section de fonctionnement	Excédent de 39 837.91 €
Dépenses d'investissement	18 371.67 €
Recettes d'investissement	7 976.53 €
Résultat de la section d'investissement	Déficit de 10 395.14 €

1/ Section de fonctionnement :**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	16 686,00 €	4 652,69 €
65	Autres charges gestion courante	50,00 €	- €
66	Charges financières	6 000,00 €	5 159,69 €
68	Dotations aux amortissement et aux provisions	500,00 €	- €
Total des dépenses réelle		23 236,00 €	9 812,38 €
023	Virement à la section d'investissement	27 313,93 €	
Total des dépenses de l'exercice		50 549,93 €	9 812,38 €

Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général permettant le bon fonctionnement de la maison médicale (électricité, eau, téléphone, travaux d'entretien...) et le remboursement des intérêts d'emprunt.

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
70	Produits des services	- €	5 218,20 €
74	Dotations et participations	400,00 €	- €
75	Autres produits gestion courante	21 381,00 €	16 163,16 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	500,00 €	- €
Total des recettes réelles		22 281,00 €	21 381,36 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	28 268,93 €	28 268,93 €
Total des recettes de l'exercice		50 549,93 €	49 650,29 €

Les recettes de fonctionnement concernent les loyers et charges communes des professionnels de santé.

2/ Section d'investissement :**Dépenses d'investissement :**

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunt et dettes assimilées	8 370,00 €	8 368,98 €
21	Immobilisations corporelles	18 943,93 €	2 026,16 €
Total des dépenses réelles		27 313,93 €	10 395,14 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	7 976,53 €	7 976,53 €
Total des dépenses de l'exercice		35 290,46 €	18 371,67 €

Ces dépenses comprennent le remboursement du capital des emprunts et l'achat de climatiseurs.

Recettes d'investissement :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

Chapitre	Libellé	BP	
10	Dotations et fonds divers	7 976,53 €	7 976,53 €
Total des recettes réelles		7 976,53 €	7 976,53 €
021	Virement de la section de fonctionnement	27 313,93 €	0,00 €
Total des recettes de l'exercice		35 290,46 €	7 976,53 €

La recette d'investissement est l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Compte Administratif – Budget Petite Unité de Vie

Résultats de 2023	
Dépenses de fonctionnement	94 529.02 €
Recettes de fonctionnement	100 784.64 €
Résultat de la section de fonctionnement	Excédent de 6 255.62 €
Dépenses d'investissement	910 492.82 €
Recettes d'investissement	883 960.86 €
Résultat de la section d'investissement	Déficit de 26 531.96 €

1/ Section de fonctionnement :**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
011	Charges à caractère général	83 000,00 €	79 003,61 €
66	Charges financières	17 000,00 €	15 525,41 €
Total des dépenses réelles		100 000,00 €	94 529,02 €
023	Virement à la section d'investissement	784,64 €	- €
Total des dépenses d'ordre		784,64 €	- €
Total des dépenses de l'exercice		100 784,64 €	94 529,02 €

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent les charges nécessaires au bon fonctionnement de la Petite Unité de Vie :

- la location de la cuisine modulaire (ILLICO) le temps de la réalisation des travaux de la cuisine,
- travaux dans une salle de bain
- remboursement des intérêts d'emprunt

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00 €	80 000,00 €
Total des recettes réelles		80 000,00 €	80 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement	20 784,64 €	20 784,64 €
Total des recettes de l'exercice		100 784,64 €	100 784,64 €

La recette réelle est le loyer demandé à l'association.

2/ Section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	68 000,00 €	60 401,68 €
21	Immobilisations corporelles	839 507,72 €	792 821,00 €
Total des dépenses réelles		907 507,72 €	853 222,68 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	57 270,14 €	57 270,14 €
Total des dépenses de l'exercice		964 777,86 €	910 492,82 €

Ces dépenses réelles comprennent les travaux d'extension de la cuisine et le remboursement du capital des emprunts.

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
10	Dotations et fonds divers	533 960,86 €	533 960,86 €
16	Emprunts et dettes assimilées	430 032,36 €	350 000,00 €
Total des recettes réelles		963 993,22 €	883 960,86 €
021	Virement de la section de fonctionnement	784,64 €	0,00 €
Total des recettes de l'exercice		964 777,86 €	883 960,86 €

Les recettes réelles comprennent l'excédent de fonctionnement capitalisé et la réalisation d'un emprunt à hauteur de 350 000,00 €.

Compte Administratif – Budget Assainissement

Résultats de 2023	
Dépenses de fonctionnement	33 687,31 €
Recettes de fonctionnement	118 649,30 €
Résultat de la section de fonctionnement	Excédent de 84 961,99 €
Dépenses d'investissement	139 443,28 €
Recettes d'investissement	121 666,21 €
Résultat de la section d'investissement	Déficit de 17 777,07 €

1/ Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
66	Charges financières	7 223,00 €	6 702,31 €
Total des dépenses réelles		7 223,00 €	6 702,31 €
023	Virement à la section d'investissement	84 517,90 €	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	26 985,00 €	26 985,00 €
Total des dépenses de l'exercice		118 725,90 €	33 687,31 €

Chapitre 66 : intérêt des emprunts

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
70	Produits des services	33 675,00 €	33 598,40 €
74	Subventions d'exploitation	79 158,00 €	79 158,00 €
Total des recettes réelles		112 833,00 €	112 756,40 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 892,90 €	5 892,90 €
Totale des recettes d'ordre		5 892,90 €	5 892,90 €
Total des recettes de l'exercice		118 725,90 €	118 649,30 €

Les principales recettes sont :

- la redevance assainissement collectif
- les participations à l'assainissement collectif
- la subvention de la commune

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

2/ Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500,00 €	14 489,12 €
21	Immobilisations corporelles	99 158,00 €	4 040,74 €
Total des dépenses réelles		115 658,00 €	18 529,86 €
040	Operation d'ordre de transfert entre section	5 892,90 €	5 892,90 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	115 020,52 €	115 020,52 €
Total des dépenses d'ordre		120 913,42 €	120 913,42 €
Total des dépenses de l'exercice		236 571,42 €	139 443,28 €

Ces dépenses concernent les travaux d'assainissement place du champ de foire et le remboursement du capital des emprunts.

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	7 077,49 €	7 077,49 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 834,00 €	18 834,74 €
13	Subvention d'équipement	55 109,00 €	24 720,98 €
16	Emprunt	44 048,03 €	44 048,00 €
Total des recettes réelles		125 068,52 €	94 681,21 €
021	Virement de la section d'exploitation	84 517,90 €	- €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	26 985,00 €	26 985,00 €
Total des recettes d'ordre		111 502,90 €	26 985,00 €
Total des recettes de l'exercice		236 571,42 €	121 666,21 €

Les principales recettes réelles comprennent

- le FCTVA
- la subvention pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement
- la réalisation d'un emprunt pour 44 048.00€

Compte Administratif – Budget Abattoir

Résultats de 2023	
Dépenses de fonctionnement	0
Recettes de fonctionnement	0
Résultat de la section de fonctionnement	0
Dépenses d'investissement	46 810.60 €
Recettes d'investissement	50 000 €
Résultat de la section d'investissement	Excédent de 3189.40 €

1/ Section de fonctionnement :

Aucune dépense ni recette de fonctionnement en 2023.

2/ Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	973 353,00 €	42 362,20 €
Total des dépenses réelles		988 353,00 €	46 810,60 €
Total des recettes de l'exercice		988 353,00 €	46 810,60 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

CA 2023

4 448,40 €

ID : 071-217103944-20240412-16BIS-BF

Les principales dépenses d'investissement sont :

- les frais d'études pour le projet
- l'achat du terrain

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	BP 2023	CA 2023
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	655 728,00 €	- €
13	Subventions d'investissement	331 925,00 €	50 000,00 €
Total des dépenses réelles		987 653,00 €	50 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	700,00 €	- €
Total des recettes de l'exercice		988 353,00 €	50 000,00 €

La recette d'investissement est la subvention de 50 000€ versée par la commune afin de pouvoir financer les dépenses d'investissement.

Présentation abrégée des résultats 2023

	Budget Principal	Budget Assainissement	Budget PUV	Budget Maison Médicale	Budget Abattoir
Fonctionnement					
Recettes	701 930,52	118 649,30	80 000,00	21 381,36	-
Dépenses	661 535,75	33 687,31	94 529,02	9 812,38	-
Résultat de l'exercice	40 394,77	84 961,99	- 14 529,02	11 568,98	-
Résultat antérieur reporté	-	-	20 784,64	28 268,93	-
Reprise résultat CCAS	3 818,47	-	-	-	-
Résultat de fonctionnement à affecter	44 213,24	84 961,99	6 255,62	39 837,91	-
Investissement					
Recettes	1 202 142,77	121 666,21	883 960,86	7 976,53	50 000,00
Dépenses	384 411,99	24 422,76	853 222,68	10 395,14	46 810,60
Résultat de l'exercice	817 730,78	97 243,45	30 738,18	- 2 418,61	3 189,40
Solde d'exécution de l'exercice antérieur	- 486 097,85	- 115 020,52	- 57 270,14	- 7 976,53	-
Résultat d'investissement (D ou R 001)	331 632,93	- 17 777,07	- 26 531,96	- 10 395,14	3 189,40
Solde des restes à réaliser					
Besoin de financement		17 777,07	26 531,96	10 395,14	
Excédent de financement	331 632,93				3 189,40
Affectation en investissement au BP 2024 (R 1068)		17 777,07	6 255,62	10 395,14	
Excédent de fonctionnement reporté au BP 2024 (R 002)	44 213,24	67 184,92		29 442,77	
Déficit de fonctionnement reporté au BP 2024 (D 002)					